

AVIS DE COURSE

COUPE DE LA LIGUE CLUB NAUTIQUE ALPIN SERRE PONÇON 28 et 29 juin 2025

- 1 RÈGLES**
L'épreuve est régie par
- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
 - 1.2 - les règlements fédéraux,
 - 1.3 - le règlement sportif de la Ligue SUD
- 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)**
- 2.1 Les IC seront disponibles après *en ligne sur le site du Club et le groupe Whatsapp créée pour l'évènement*.
 - 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
 - 2.3 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante : <https://www.cna-embrun.com/fr/>
- 3 COMMUNICATION**
- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse <https://www.cna-embrun.com/fr/>
 - 3.2 [DP] [NP] [Pendant qu'il est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.
- 4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION**
- 4.1 L'épreuve est ouverte à tous les coureurs licenciés dans la région SUD ou résidant. Des coureurs hors ligue pourront être invités sous réserve d'accord préalable. L'épreuve est ouverte à tous les *Windfoil, Wingfoil et Windsurfer*
 - 4.2 Documents exigibles à l'inscription :
 - 4.2.1 a) Pour chaque coureur en possession d'une **Licence Club FFVoile** :
 - Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 - b) Pour chaque coureur n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais).
 - c) **une autorisation parentale** pour tout coureur mineur
 - 4.2.2 Pour la planche :
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.
 - 4.3 Les bateaux admissibles doivent se préinscrire en ligne sur le site <https://cna-embrun.com> jusqu'au 28 JUIN 9h00.

4.4 Les bateaux doivent s'acquitter des droits d'inscription via le lien disponible sur le site <https://cna-embrun.com>

4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, une planche doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

4.6 Les inscriptions tardives seront acceptées selon les conditions suivantes : *majoration des inscriptions à partir du jeudi 26 juin 2025*

DROITS A PAYER

Les droits sont les suivants :

5 Les droits d'inscriptions comprennent l'inscription aux 2 jours de régates et la soirée du samedi soir : apéro, repas.

Soirée accompagnateur : 15€/personne supplémentaire, réservation obligatoire lors de l'inscription.

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 25 juin	Droits à partir du 26 juin
<i>Windfoil, Wingfoil Windsurfer</i>	45€	50€

5.1 **PUBLICITE**
[DP] [NP] Les supports peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

6.1 **PROGRAMME**
Confirmation d'inscription : sur place.

Date	De	À
<i>Samedi 28 juin</i>	<i>9h30</i>	<i>13h00</i>

Jours de course :

6.2

<i>Samedi 28 juin</i>	1 ^{er} signal d'avertissement	<i>14h00</i>
<i>Dimanche 29 juin</i>	1 ^{er} signal d'avertissement	<i>11h00</i>

6.3 L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à *14h00*.

Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après *16H00*.

7 **LIEU**
Inscriptions : Club Nautique Alpin Serre Ponçon, 9 chemin de Chadenas 05200 Embrun.

La zone de course pour chaque série sera définie dans les instructions de courses (voir §2 et annexe)

8 **LES PARCOURS**
Upwind/Downwind – Slalom - Marathon

9 **SYSTÈME DE PÉNALITÉ**
Pour les classe *Windsurf Windfoil, Wingfoil et Windsurfer*, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

10 **CLASSEMENT**
L'annexe A s'applique

11.1 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

11.2 Courses retirées :

- a) Quand **3 courses** ont été validées, le score d'une planche dans une série sera le total des scores de ses courses.
- b) Quand **4 courses à 6 courses** ont été validées le score d'une planche sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant **son plus mauvais score**,
- c) Quand de **7 à 10 courses** ont été validées, le score d'une planche dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de **ses deux plus mauvais score**.
- d) Quand **11 courses** ou plus ont été validées, le score d'une planche dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de **ses trois plus mauvais scores**

PROTECTION DES DONNÉES

Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

12 **ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

13 **PRIX**

La remise des prix aura lieu sur **la Base d'Embrun à 17h30**.
Les prix seront distribués comme suit : **3 premiers de chaque série**

14 **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour plus de plus amples d'informations contacter : <https://www.cna-embrun.com/fr/>

Club Nautique Alpin Serre Ponçon – 9 chemin de Chadenas – 05200 Embrun

Téléphone : 04 92 43 00 02

contact@cna-embrun.com

ANNEXE ZONE de COURSE

